Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Les NEET – jeunes sans emploi, éducation ou formation: caractéristiques, coûts et mesures prises par les pouvoirs publics en Europe

Synthèse

Introduction

L'avenir immédiat de l'Europe repose sur les 94 millions d'Européens âgés de 15 à 29 ans. Outre les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes depuis des générations lors de leur entrée dans la vie adulte, les jeunes âgés de 15 à 29 ans vivront à l'ère d'une mondialisation achevée et devront assumer la responsabilité d'une population vieillissante. Il est donc extrêmement préoccupant que ces jeunes aient été si durement touchés par la crise économique. Seuls 34 % d'entre eux avaient un emploi en 2011, ce qui représente le chiffre le plus bas jamais enregistré par Eurostat. Les chiffres du chômage témoignent eux aussi d'un accès beaucoup plus difficile au marché du travail pour les jeunes; depuis le début de la récession, le nombre de jeunes au chômage a augmenté de 1,5 million, pour atteindre 5,5 millions (soit 21 %) en 2011.

Aussi sérieuses soient-elles, ces statistiques ne rendent pas pleinement compte de la situation des jeunes, ne serait-ce que parce que beaucoup d'entre eux sont étudiants et, à ce titre, non comptabilisés dans la main d'œuvre. C'est pourquoi les responsables politiques européens recourent de plus en plus à la notion de NEET (acronyme anglais de l'expression «*not in employment, education or training*»). La définition de cette notion est simple en principe: elle inclut l'ensemble des jeunes qui, à l'heure actuelle, n'ont pas d'emploi et ne suivent ni études ni formations. Elle permet de mesurer le désengagement de ces jeunes par rapport au marché du travail et, éventuellement, par rapport à la société en général.

Ce rapport analyse la situation des jeunes sur le marché du travail en Europe, et accorde une attention particulière au groupe des NEET. Il examine les facteurs déterminants de l'appartenance à ce groupe et mesure le coût des NEET sur les plans économique et social. Il évalue également les politiques mises en œuvre dans les États membres afin d'aider les jeunes à s'insérer sur le marché du travail.

Contexte politique

Sur le plan européen, les NEET sont considérés comme l'un des groupes les plus problématiques dans le cadre du chômage des jeunes. La Commission européenne a réagi en lançant l'initiative phare Jeunesse en mouvement qui fait partie de la stratégie Europe 2020 et l'*Initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes* qui comprend un ensemble de mesures à mettre en œuvre en 2012 et 2013 Ces initiatives visent à libérer le potentiel des jeunes et appellent les pouvoirs publics, les entreprises et les partenaires sociaux des États membres ainsi que l'Union européenne à répondre de concert au défi de la jeunesse. L'une des priorités est de créer des passerelles permettant aux jeunes concernés de reprendre leurs études ou de suivre des formations ou encore de faciliter l'accès au marché du travail. En 2012, dans son «Paquet emploi» intitulé Vers une reprise génératrice d'emplois, la Commission européenne a réaffirmé la nécessité d'offrir des perspectives d'emplois aux jeunes, en soulignant l'importance d'une baisse de la proportion importante de jeunes chômeurs et de NEET par la mise en œuvre de mesures facilitant le retour ou l'accès à l'emploi.

La Commission européenne a mis en place de nouveaux indicateurs, tels que le taux de NEET, afin de suivre l'évolution de la situation des jeunes sur le plan social et sur celui du marché du travail et afin de faciliter les comparaisons entre États membres dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Cela permet d'accorder une plus grande visibilité aux problèmes liés à la jeunesse et confère une importance accrue aux jeunes dans l'agenda politique.

Principales conclusions

Selon Eurostat, en 2011, 7,5 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans et 6,5 millions de personnes âgées de25 à 29 ans étaient exclues du marché du travail et du système éducatif en Europe. Cela correspond à une hausse significative du taux de NEET, qui de 11 et 17 % pour les 15-24 ans et 25-29

ans en 2008 est passé à 13 % et 20 % respectivement en 2011. Les écarts sont considérables entre les États membres, avec des taux qui oscillent de moins de 7 % (Luxembourg et Pays-Bas) à plus de 17 % (Bulgarie, Espagne, Irlande et Italie).

Les NEET forment une population très hétérogène. Les jeunes qui sont traditionnellement sans emploi en constituent généralement le principal sous-groupe. Parmi les sous-groupes vulnérables figurent également les malades, les handicapés ainsi que les jeunes assurant les soins d'un proche. Parmi les sous-groupes non vulnérables figurent les jeunes qui prennent simplement du temps pour eux et ceux qui s'impliquent de manière constructive dans d'autres activités, telles que les arts, la musique ou l'auto-apprentissage. Ce que tous ces jeunes ont en commun, c'est le fait qu'ils n'accumulent pas de capital humain par les voies traditionnelles.

Certains jeunes sont plus exposés que d'autres au risque de devenir des NEET. Le risque que les jeunes deviennent des NEET est trois fois plus élevé chez les jeunes qui ont un faible niveau d'instruction que chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, tandis que la probabilité que des jeunes deviennent des NEET est 70 % plus élevée chez les jeunes issus de l'immigration que chez les ressortissants nationaux. Le risque que des jeunes deviennent des NEET est 40% plus élevé chez les jeunes souffrant d'une forme quelconque de handicap ou de problèmes de santé que chez les autres jeunes. Le contexte familial joue aussi un rôle crucial.

Être NEET a de graves conséquences pour l'individu, la société et l'économie. Le fait d'appartenir à cette catégorie pendant une période plus ou moins longue peut s'accompagner d'une série d'effets négatifs sur le plan social, tels que la désaffection à l'égard de l'emploi, la relégation future dans des emplois précaires et mal rémunérés, la délinquance juvénile ou encore des troubles physiques ou mentaux.

En 2011, les pertes économiques imputables au désengagement des jeunes par rapport au marché du travail s'élevaient à 153 milliards d'euros. Il s'agit d'une estimation prudente qui correspond à 1,2 % du PIB européen. Si les chiffres varient sensiblement d'un État membre à l'autre, le tribut est particulièrement lourd – 2 % ou plus du PIB national – pour la Bulgarie, Chypre, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie et la Pologne.

Les NEET sont davantage exposés au risque d'aliénation politique et sociale. Leur intérêt pour la vie politique, leur engagement politique et social et leur confiance dans les institutions sont considérablement plus faibles que chez les autres jeunes.

Orientations politiques

Les politiques mises en œuvre par les États membres interviennent à différents stades du processus d'insertion professionnelle. Les finalités de ces politiques, leurs objectifs et les mesures qu'elles prévoient sont très différents. Bien qu'il soit difficile de juger de leur efficacité, un certain nombre de bonnes pratiques en matière d'élaboration et de mise en œuvre de ces mesures peut être identifié:

- les mesures doivent être diversifiées, s'attaquer à différents problèmes relatifs au processus d'insertion professionnelle et accorder une attention particulière aux différents groupes vulnérables plus susceptibles que d'autres de cumuler les handicaps;

- il est particulièrement important de tenir compte du degré de préparation des bénéficiaires à l'entrée ou au retour dans le monde du travail. Les personnes les plus prêtes tireront profit des initiatives largement fondées sur les besoins du marché du travail, tandis que d'autres auront besoin de surmonter des obstacles personnels avant de participer à des programmes en faveur de l'emploi;

- il convient d'orienter les jeunes vers des solutions durables et à long terme. Il ne suffit pas de trouver des solutions à court terme. Les jeunes ont besoin d'un emploi stable, durable et de bonne qualité. Cela suppose de leur permettre d'acquérir les qualifications requises pour une bonne insertion sur le marché du travail;

- la participation d'un ensemble de parties prenantes à la conception et à la mise en œuvre de mesures pour l'emploi des jeunes est essentielle. La mise en place de mesures destinées à favoriser l'employabilité des jeunes suppose notamment une coopération étroite avec les employeurs et leurs représentants;

- les mesures pour l'emploi des jeunes doivent accorder une place privilégiée au client, et non au prestataire. Cela suppose de tenir compte des différents parcours, allant, par exemple, des cursus de formation classiques aux parcours d'apprentissage personnalisés et accompagnés;

- les politiques qui réussissent sont celles qui font preuve d'innovation. Elles introduisent de nouvelles méthodes pour atteindre les groupes cibles, en accordant une place importante au travail de proximité dans le cadre des efforts visant à recruter les jeunes laissés pour compte, tandis que les campagnes d'incitation, de «positionnement» ou de marketing peuvent s'avérer utiles dans le cadre du développement de services plus universels en faveur de l'emploi des jeunes.

Informations complémentaires

Le rapport complet *NEETs – Young people not in employment, education or training: Characteristics, costs and policy responses in Europe* (NEET – jeunes sans emploi, éducation ou formation: caractéristiques, coûts et mesures publiques en Europe) est disponible à cette adresse: www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef1254.htm

Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Massimiliano Mascherini, directeur de recherche, mam@eurofound.europa.eu